

Parmi la douzaine de documents trouvés à Hatsor et datant de la période allant d'environ 1700 à 1450 avant notre ère, trois sont particulièrement intéressants.



Un recueil de lois

Ce fragment d'un recueil de lois est le seul vestige de ce type découvert jusqu'ici au Levant. Il s'agit d'un simple fragment d'une tablette plus grande, dont on espère découvrir davantage de pièces. La tablette traite de la compensation due au propriétaire d'un esclave en cas d'éventuels dommages corporels subis par cet esclave

pendant qu'il est loué à une tierce partie. La loi en question ressemble beaucoup à celle qui traite de la même question dans le Code (babylonien) de Hammurabi, où il est spécifié : « Si un homme détruit l'œil de l'esclave d'un homme ou casse un os à l'esclave d'un homme, il devra s'acquitter de la moitié de son prix. » Et que l'on peut mettre en regard de la loi biblique s'appliquant à une situation similaire : « Si un homme frappe l'œil de son esclave, homme ou femme, et qu'il lui fasse perdre l'œil, il le mettra en liberté, pour prix de son œil ; et s'il fait tomber une dent à son esclave, homme ou femme, il le mettra en liberté, pour prix de sa dent (Exode, 21 : 26-27)...



Une archive de tribunal

Ce document concerne trois agents du tribunal qui présentent une affaire devant le roi. L'accusée est une femme qui possède une quantité considérable de biens, à Hatsor et dans les environs. Plusieurs points intéressants sont à noter. Les noms sont clairement sémitiques. Deux des plaignants, par exemple, ont des noms à composante théophore (c'est-à-dire évoquant un dieu) : Hanuta renvoie à la déesse Anat, et Addu au dieu Hadad. Par ailleurs, l'affaire

a été défendue devant le roi, très probablement à Hatsor, mentionnée dans le document, ce qui est un indice de plus sur l'identité du site. Enfin, une femme fait partie des plaignants, ce qui est très inhabituel. Non seulement cette femme possède de nombreux biens et se représente elle-même devant les tribunaux (elle n'est pas représentée par un mari, un père ou un quelconque autre parent), mais elle obtient gain de cause !



Une table de multiplications

Cette tablette fait partie d'un prisme à quatre côtés. Ce type de tablettes était utilisé dans les écoles de scribes de diverses cités mésopotamiennes, où l'on apprenait à écrire les nombres et à effectuer divers calculs. La tablette de Hatsor utilisait un système sexagésimal (c'est-à-dire de base 60), comme en Mésopotamie. L'analyse de l'argile montre que le prisme a été préparé sur place. Une autre tablette découverte dans les années 1950 par l'expédition Yadin, sur laquelle sont inscrits plusieurs termes en sumérien avec leur traduction en akkadien,

constitue un indice supplémentaire de l'existence à Hatsor d'une école de scribes.

dirigeante de la cité. Dans cette hypothèse, la chute de la Hatsor de l'âge du Bronze final résulterait de circonstances sociales, politiques, culturelles et idéologiques plutôt que d'un événement externe. Cependant, cette hypothétique révolte de la propre population de la ville n'est pas corroborée par les données dont nous disposons.

Il n'était pas rare dans l'Antiquité que des émeutes fassent des dégâts et

se traduisent à l'occasion par des changements de pouvoir, mais ce type de conflit était invariablement le résultat de rivalités au sein de la famille régnante ou de tentatives de coup d'état militaire. Pas un seul cas de soulèvement civil contre le pouvoir en place, tel qu'avancé pour Hatsor, n'est connu pour l'époque antique. De plus, si la destruction de la Hatsor de l'âge du Bronze était due à une rébellion

des habitants de la ville contre ses dirigeants, comment expliquer que Hatsor ait été abandonnée pendant 150 à 200 ans après sa destruction ? Si la cité avait été détruite par ses propres habitants, pourquoi auraient-ils quitté les lieux après leur victoire ?

Des empires affaiblis, une région devenue vulnérable

Si les responsables de la destruction de la Hatsor de l'âge du Bronze n'étaient ni les Égyptiens, ni les Peuples de la mer, ni une cité cananéenne rivale, ni la population de Hatsor elle-même, qui reste-t-il à soupçonner ? Sur la stèle de la Victoire laissée dans son temple funéraire près de Thèbes par le pharaon Mérenptah (fin du XIII^e siècle avant notre ère), ce souverain fait la liste de plusieurs cités qu'il a conquises en Canaan et mentionne aussi Israël, accompagné d'un signe faisant référence à un groupe ethnique : « Israël est détruite, sa semence n'est plus. » C'est la plus ancienne occurrence connue du nom Israël, et elle indique clairement qu'un groupe nommé ainsi existait à l'époque et avait probablement atteint la région quelque temps avant d'être défait par le pharaon d'Égypte.

Il ne faut pas considérer l'historiographie biblique, en particulier les récits contenus dans les livres de Josué, Juges, Samuel et Rois, comme des récits impartiaux et exacts des événements relatés. Après tout, ils ont été délibérément écrits avec une orientation théologique et, dans une certaine mesure, politique. Néanmoins, ces récits bibliques contiennent souvent des éléments de vérité historique, et celui sur la chute de Hatsor en fait probablement partie.

Nous ne disposons d'aucun indice suggérant qu'un autre groupe que les Israélites ait pu être à l'origine de la chute de Hatsor. Leur présence dans la région à l'époque est attestée par ailleurs, et c'est le seul groupe dont l'implication est relatée dans un récit explicite. Cette destruction devrait donc leur être attribuée, jusqu'à preuve du contraire.

Comment les Israélites, qui constituaient à l'époque une population nomade assez insignifiante, ont-ils pu vaincre des cités cananéennes puissantes telles que Hatsor ? Il existe dans l'histoire d'autres exemples